

tre a déclaré croire que nous continuerions à dépasser cet objectif à l'avenir comme nous l'avons fait par le passé. Je suis certain que chaque honorable député, en son for intérieur, a trouvé satisfaisant la déclaration bien nette du ministre, qui s'est abstenu de toute vantardise. Il nous a alors déclaré que parmi les 77,000 habitations terminées en 1947, 22,000 destinées à être louées avaient été construites sous les auspices de l'Etat, par l'intermédiaire de la *National Housing*, de la *Wartime Housing*, des organismes chargés des abris provisoires, du service des terres destinées aux anciens combattants, et ainsi de suite.

Les 55,000 autres habitations devaient être occupées par leur propriétaire. On a dit avec raison qu'un homme est maître dans sa maison; on ne saurait trouver de meilleur gage de la prospérité future du Canada que le fait, pour les Canadiens, de préférer occuper une maison qui leur appartient. J'estime cependant qu'on devrait les encourager en ce sens. Certes personne ne peut aller jusqu'à croire que le Gouvernement aurait dû se charger intégralement de l'exécution du programme de logement, sans permettre à qui que ce soit, dans notre pays démocratique, de faire construire lui-même sa maison. Parfois, cependant, je me le demande.

A ce propos, je dois dire que je reçois chaque mois, comme plusieurs autres honorables députés sans doute, une excellente petite revue, *The Scene*, qui nous vient de Shinkwauk Farm. Elle est publiée à Bracebridge (Ont.). Je désire citer les deux alinéas suivants, extraits d'un article du dernier numéro:

La pénurie de logements qui se fait sentir en Ontario aujourd'hui est attribuable à trois éléments: rareté de matériaux appropriés; rareté de main-d'œuvre compétente et impossibilité de réaliser des bénéfices sur la construction de maisons à louer.

Il y a probablement en Ontario à l'heure actuelle plus de 20,000 personnes financièrement capables et désireuses de se faire construire une maison aussitôt que les matériaux et la main-d'œuvre nécessaires seront disponibles. Si le Gouvernement intervient et s'accapare les matériaux et la main-d'œuvre qu'il faut pour construire 2,000 habitations, ces gens devront forcément se résigner à différer leur projet jusqu'à ce que le Gouvernement se soit retiré du domaine de la construction. La crise du logement sera-t-elle atténuée dans une plus grande mesure si le Gouvernement aménage 20,000 habitations qu'auraient pu construire des entrepreneurs particuliers? Assurément non.

L'auteur de cet article doit être lui-même constructeur car il a certainement le don de river son clou à quelqu'un.

C'est avec intérêt que j'ai entendu, l'autre soir, un de mes collègues pour qui j'ai le plus grand respect, nommer plusieurs villes et

villages d'Ontario qui réclament des habitations. Une ville en veut 100, une autre 25, une autre 50, et ainsi de suite. Qui les empêche d'en construire? Ce n'est certainement pas le Gouvernement. Je pourrai citer à mon honorable ami le nom d'un village ou d'une petite ville de ma circonscription qui en voulait aussi. S'étant mis à l'œuvre, ceux qui en avaient besoin en ont bâti. Si bien que, passant par cette petite ville, il y a quelques mois, j'ai vu qu'une certaine d'habitations étaient en voie de construction, quelques-unes étant presque achevées, d'autres étant à peine commencées. Leurs constructeurs n'étaient pas des gens riches, dans le sens ordinaire de ce mot, mais ils possédaient un autre genre de richesse: celle que donne des habitudes d'épargne et l'indépendance d'esprit. Ils n'ont pas quémandé de l'aide à leurs voisins, en insistant pour que ceux-ci paient de plus forts impôts à l'Etat afin que le Gouvernement puisse les convertir en subventions destinées à la construction de ces habitations. Pas du tout. Je suis convaincu que ces quelque cent familles, habitant leur propre maison, fruit de leurs labeurs, de leurs épargnes et de leur propre conception, seront plus heureuses et plus satisfaites que si elles habitaient des maisons érigées et subventionnées par un organisme de l'Etat. Cela n'a rien à voir aux cas où, dans l'impossibilité de s'établir quelque part en permanence, il n'est pas sage de se construire à ses propres frais.

Les contribuables du Canada savent par expérience ce que comportent des subventions. Riches ou pauvres, ils savent que chaque dollar prélevé à ces fins provient de leurs goussets.

De temps à autre nous entendons parler du programme de construction en Nouvelle-Zélande. Qui refuserait,—ce n'est certes pas moi,—de reconnaître la bonne besogne accomplie dans ce pays, même si elle est loin d'égaliser les réalisations du Canada. Toutefois, quelle est, d'après certains rapports qui semblent dignes de foi, la situation en Nouvelle-Zélande? Une déclaration publiée récemment par le premier ministre Fraser indique qu'on y a construit 9,500 unités d'habitation l'an dernier et 31,000 unités depuis trois ans. C'est loin des 200,000 bâties au Canada en deux ans et demi. Comme on l'a signalé, ce chiffre équivaut à 53 unités en Nouvelle-Zélande et à 75 unités au Canada par 10,000 âmes, soit une marge de près de 50 p. 100 en faveur du Canada. Soit dit en passant, j'apprends qu'aux Etats-Unis, le nombre d'unités construites par 10,000 âmes varie de 65 à 70.

Un journal d'Ottawa publiait récemment un article daté d'Auckland, Nouvelle-Zélande.